

● Sapeurs-Pompiers

Le jeudi 10 juin, un hommage national a rassemblé à Paris tous les Drapeaux réglementaires des Corps Départementaux de Sapeurs-Pompiers à l'Arc de Triomphe (défilé sur les Champs-Élysées) en présence de Monsieur Brice HORTEFEUX. Le Ministre de l'Intérieur de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales a présidé la cérémonie de dépôt de gerbe et



de ravivage de la flamme du soldat inconnu.

Le SDIS des VOSGES a participé à ce défilé et à cet hommage avec une garde au Drapeau de trois Sapeurs-Pompiers issus du corps local. En effet la garde du Drapeau du Corps Départemental a été confié aux pompiers locaux lors du rassemblement du 13 juin 2009 pour une durée d'une année et a participé à plusieurs manifestations au sein de notre département, (inauguration de caserne, passation de commandement, Sainte Barbe Départementale). C'est maintenant le Centre de Secours de Charmes qui en a la charge depuis samedi.

Le Major MANSUY, les Sergents-Chefs PERRIN et DIDELOT et le Caporal MARTIN faisaient partie du détachement des Vosges.



L'ensemble des délégations s'est dirigé ensuite Place BEAUVEAU. Après avoir rendu hommage à l'ensemble des acteurs de la Sécurité Civile, Monsieur le Ministre de l'Intérieur a procédé à la passation du fanion des troupes des Sapeurs-Pompiers de l'est de la France qui ont défilé le 14 juillet 2009 sur les Champs Élysées entre le LCL PETICOLIN et le Responsable de la délégation du Rhône. Monsieur Claude PHILIPPE et le Capitaine GORNET, Président de l'Union des Sapeurs-Pompiers des Vosges représentaient le SDIS.

● Quelques consignes pour le bulletin municipal

Dans un souci d'optimisation des délais de diffusion du bulletin, il est demandé à chacun de transmettre ses articles à la Commission Information avant le 25 de chaque mois à communication@labresse.fr

D'un point de vue plus technique, merci de titrer votre article si cela est nécessaire et de ne pas intégrer vos visuels directement dans votre texte mais de nous les envoyer sous forme de fichiers joints (format jpg) en précisant, dans la mesure du possible, le crédit photo.

Enfin, pour les personnes possédant la dernière version de word ou d'autres logiciels de traitement de texte, merci de nous transmettre vos articles sous forme de « .doc » ou « .xls » uniquement.

La commission Information

● Réglementation de la vitesse et du stationnement sur la Place du Champel

Depuis l'année 2005, un Arrêté Municipal a permis la mise en place d'une « Zone Bleue » sur la Place du Champel et son pourtour (hors bord de la route départementale RD486). Cette législation a pour but premier de protéger les usagers les plus vulnérables : les piétons, les cyclistes et bien sûr les enfants.

Mise en place dans les secteurs où l'activité de la rue supplante celle de la circulation, les zones bleues réduisent la vitesse de circulation à 30km/h et limitent le temps de stationnement des véhicules avec l'apposition d'un disque de stationnement. En cas de non respect de cette zone bleue, l'usager risque une contravention de première catégorie de 11 €. Rappelons que ces disques de stationnement sont toujours disponibles gratuitement en Mairie sur simple demande.

La TNT (Télévision Numérique Terrestre) s'installe... et l'Analogique disparaît!!

A ce jour, recevoir gratuitement 18 chaînes en numérique (son et image de qualité DVD) sur vos téléviseurs actuels via une antenne réseau, est désormais possible.

Le 28 Septembre 2010 cela deviendra obligatoire !

En effet, les 5 chaînes actuelles (TF1, France2, France3, La5 et M6) vont s'« éteindre » définitivement.

Vous pourrez les retrouver entre autre, dans le bouquet TNT à condition d'être équipé d'une antenne conforme et d'un tuner TNT



Plusieurs solutions d'anticipation s'offrent à vous afin de pallier à cette révolution audiovisuelle en toute simplicité, adaptateurs TNT externes, écrans plats LED dernière génération.

GITEM votre spécialiste en antenne TNT et satellite, étude personnalisée gratuite.

GITEM votre spécialiste en électroménager

9 rue de l'Eglise
88250 LA BRESSE
03.29.25.67.67

Horaires d'ouverture des déchetteries

	Déchetterie de Niachamp	Déchetterie de Blanfin
Lundi	Fermée le matin 14 h. à 18 h.	Fermée le matin 14 h. à 18 h.
Mardi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.	Fermée la journée
Mercredi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.
Jeudi	Fermée la journée	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.
Vendredi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.
Samedi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 17 h.	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 17 h.
Dimanche	Fermée la journée	Fermée la journée

Pour tous renseignements, s'adresser à la CCHMO - Tél. 03.29.24.02.88

RAPPEL : Pour toutes questions relatives aux deux déchetteries ou au ramassage des ordures ménagères, il est nécessaire de se rapprocher des services de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte au 03.29.24.02.88.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
M. Guy VAXELAIRE - Maire Affaires générales, affaires économiques, Emploi, Finances, Personnel communal	Lundi et vendredi sur rendez-vous					
Mme Liliane MENGIN - Adjointe Ressources humaines - Démarche qualité - Formation - Festival de sculpture - Jumelage coopération/échanges - Communication - Animation						9h à 11h
M. Alain LEMAIRE - Adjoint Tourisme - OTL - Piscine - Camping Centrale de réservation - Ski de fond Patinoire - Commission de sécurité sur les pistes					16h30 à 17h30	
Mme Francine GAILLET - Adjointe Finances - Marchés publics - Affaires économiques - Achats - Assurances - Budget - Subventions - Commissions d'appel d'offres - Délégations de services publics	9h à 11h					
M. Jean-Pierre SAVOYE - Adjoint Sport - Affaires scolaires - Développement durable - R.M.E.				9h à 11h		
Mme Marie-Thérèse JEANPIERRE - Adjointe Agriculture - Forêt - Gestion de l'espace - Environnement - Embellissement - Maisons fleuries		14h à 16h				
M. Michel HUGUEL - Adjoint Urbanisme - Bâtiments - Terrains - PLU - Lotissements - Réglementation marché - Cimetière - Interlocuteur Sapeurs - Pompiers et Associations Patriotiques - Commission de sécurité		9h à 11h				
Mme Claudine VINCENT-VIRY - Adjointe CCAS - Affaires sociales - Maisons de retraite - Services à la population - Logements - Suivi situation emploi - Recrutement					9h à 11h	
M. Claude THIRARD - Adjoint Commission terrains - Voirie - Circulation - Déneigement - Réseaux d'eau - Chaufferies bois - STM - Carrières			16h à 18h			

Tout contact avec un autre élu conseiller municipal peut se faire en mairie.

Services communaux de permanence : en dehors des heures d'ouverture des services, une permanence est assurée par les Services Techniques Municipaux pour répondre à des urgences : l'eau, l'assainissement, la circulation, le déneigement, la voirie.

Téléphone :

Mairie : 03.29.25.40.21 - Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 9 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 17 h. Samedi : 9 h. à 12 h.

Services techniques municipaux : 03.29.25.53.89

Urgences Itineris : 06.08.23.56.53

Urgences bâtiments : 06.07.96.51.26

Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Services Urbanisme et Gestion du Patrimoine : 03.29.25.53.89

Permanence de 9 h. à 12 h. du lundi au vendredi. Sur rendez-vous (de 14 h. à 17 h.) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Régie Municipale d'Electricité : 03.29.25.54.00

Urgences Itineris : 06.08.73.07.15

Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03.29.62.54.21

24 rue de la 3^{ème} DIA - 88310 Cornimont - Permanence : 06.70.55.91.53

Communauté de Communes de la Haute Moselotte : 03.29.24.02.88

Fax : 03.29.24.25.47

24 rue de la 3^{ème} DIA - 88310 Cornimont - Heures d'ouverture au public : Du lundi au jeudi : de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. - Le vendredi de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 16 h.

Espace INFO ENERGIE de Saint-Dié

89 rue d'Alsace 88 100 SAINT-DIE - T : 03 29 55 34 15 - F : 03 29 55 46 69

mail : eie.saintdie@free.fr

Sapeurs-Pompiers : 18 Police-Gendarmerie : 17

Par ailleurs, complémentarément à la disponibilité du maire, chaque membre de la municipalité assure à tour de rôle un week-end de permanence.

Claude THIRARD 12/18 juillet Liliane MENGIN 19/25 juillet

Alain LEMAIRE 26 juillet/1^{er} août Francine GAILLET 2/8 août

Jean-Pierre SAVOYE 9/15 août Marie-Thérèse JEANPIERRE 16/22 août

Michel HUGUEL 23/29 août Claudine VINCENT-VIRY 30 août/5 sept

Claude THIRARD 6/12 septembre Liliane MENGIN 13/19 septembre

En cas de non-réponse au domicile de l'adjoint, n° Itineris urgence : 06.08.57.51.94



Un fabricant bressaud à votre service

Ossature bois

Poteau poutre

Bois massif



Prix spécial pour construction sur la Bresse

9, rue Mougel BEY - 88250 LA BRESSE

03 29 25 52 33

www.poirot-construction.fr



LA BRESSE CINÉMA Hauts-Vosges GRAND ÉCRAN

Répondeur 7J/7 : 03.29.25.60.38

Site Internet : www.mlclabresse.com

Site w@p (portables) : <http://mlclabresse.free.fr/wap>

Tarif : 6 €/plein tarif - 5 €/tarif réduit le lundi et adhérents MLC - 4 €/tarif enfants (-11 ans)

PROGRAMMATION ÉTÉ 2010

TOUT CE QUI BRILLE

Réalisateurs : Géraldine Nakache, Hervé Mimran - Interprètes : Leïla Bekhti, Géraldine Nakache, Virginie Ledoyen, Audrey Lamy, Manu Payet - Genre : comédie Durée 1 h40 min
Ely et Lila sont comme deux sœurs. Elles se connaissent depuis l'enfance, partagent tout et rêvent ensemble d'une autre vie. Elles vivent dans la même banlieue, à dix minutes de Paris. Aujourd'hui, Ely et Lila ne veulent plus être à dix minutes de leurs vies...

Mercredi 14 Juillet 20 h - Jeudi 15 juillet 20 h - Mardi 20 juillet 20 h -

Mercredi 21 juillet 20 h - Mardi 27 juillet à 20 heures

HATCHI

Réalisateur : Lasse Hallström

Interprètes : Richard Gere, Joan Allen, Sarah Roemer... Durée : 1 h 33 Genre : comédie

Pour Parker, professeur de musique à l'université, l'arrivée du chien Hatchi dans la famille fut un heureux événement. L'animal prit sa place auprès de chacun, mais c'est avec Parker qu'il passait le plus de temps. Chaque matin, le chien accompagnait son maître à la gare où il prenait son train, et chaque soir, l'animal venait l'y attendre. Cet attendrissant rituel rythmait la vie de tous ceux qui en étaient témoins...

Vendredi 16 juillet 21 h - Samedi 17 juillet 21 h - Dimanche 18 juillet 20 h - Lundi 19 juillet 20 h

DRAGONS

Réalisateur : Chris Sanders, Dean DeBlois - Film pour enfants à partir de 6 ans

Genre : animation Durée : 01h33min

L'histoire d'Harold, jeune Viking peu à son aise dans sa tribu où combattre les dragons est le sport national. Sa vie va être bouleversée par sa rencontre avec un dragon qui va peu à peu amener Harold et les siens à voir le monde d'un point de vue totalement différent.

Ciné-goûter mercredi 21 juillet à 15 h - Jeudi 22 juillet 15 h - Lundi 26 juillet 15 h

LES MEILLEURS AMIS DU MONDE

Réalisateur : Julian Rambaldi - Interprètes : Léa Drucker, Marc Lavoine, Pascale Arbillot, Pierre-François Martin-Laval... Genre : Comédie - Durée : 1h34 mn

Un couple découvre ce que pensent véritablement d'eux leurs meilleurs amis suite à une mauvaise manipulation téléphonique. Alors qu'ils sont en route pour passer le week-end chez ces derniers, les répercussions sur leur amitié s'avéreront explosives.

Jeudi 22 juillet 20 h - Vendredi 23/07 21 h - Samedi 24/07 21 h - Lundi 26/07 20 h

CAMPING 2

Réalisateur : Fabien Onteniente

Interprètes : Franck Dubosc, Richard Anconina, Mathilde Seigner - Genre : Comédie Durée : 01h39min

Arcachon. Mois d'août. Jean-Pierre Savelli, employé aux Mutuelles d'Assurances de Clermont-Ferrand, apprend que Valérie, sa fiancée, veut faire un break. Pour se ressourcer et retrouver calme et sérénité, il décide de changer de destination de vacances...

Mercredi 28 juillet 20 h - Dimanche 1^{er} Août 20 h

Mardi 3 Août 20 h - Mercredi 4 Août 20 h - Dimanche 8 Août 20 h

PRINCE OF PERSIA - LES SABLES DU TEMPS

Réalisateur : Mike Newell

Interprètes : Jake Gyllenhaal, Gemma Arterton, Ben Kingsley... Genre : aventure, action Durée : 2 h 06

Un prince rebelle est contraint d'unir ses forces à une mystérieuse princesse pour affronter ensemble les forces du Mal et protéger ainsi une dague antique...

Jeudi 29 juillet 20 h - Vendredi 30 juillet 21 h - Samedi 31 juillet à 21 h - lundi 2 août 20 h

SHREK 4 - IL ÉTAIT UNE FIN

Jeudi 5 Août 20 h - Vendredi 6 Août 15 h et 21 h - Samedi 7 Août 21 h - Lundi 9 Août 20 h

LA-HAUT

Cinéma Plein Air : Mercredi 11 Août à 21 h 30 (halle patinoire) -

Vendredi 13 Août à 15 heures (salle Grand Ecran)

TWILIGHT - CHAPITRE 3 : HÉSITATION

Jeudi 12 Août 20 h - Vendredi 13 Août 21 h - samedi 14 Août 21 h - lundi 16 Août 20 h

FATAL

Mardi 17 Août 20 h - Mercredi 18 Août 20 h - mardi 24 Août 20 h - mercredi 25 Août 20 h

L'ITALIEN

Jeudi 19 Août 20 h - Vendredi 20 Août 21 h - Samedi 21 Août 21 h - Lundi 23 Août 20 h

L'ÂGE DE RAISON

Jeudi 26 Août 20 h - Vendredi 27 Août 21 h - samedi 28 Août 21 h -

Dimanche 29 Août 20 h - Lundi 30 Août 20 h

TOY STORY 3

Mercredi 25 Août à 15 h (Ciné-goûter) - Vendredi 27 Août 15 h - lundi 30 Août 15 h

Calendrier des principales manifestations

AOÛT 2010

2-9-16-23	Accueil vacanciers Office de Tourisme	18h	
3-10-17-24-31	Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous La Bressaude Pétanque	14h/20h	Près du gymnase
4-11-18	Mercredi des producteurs Ville de La Bresse	17h/22h	4 et 11 : Place du Champtel 18 : Parking Champions
7-8-9	Fête patronale Ville de La Bresse	Journée et soirée	Centre ville
7-8-9	41 ^{ème} concours de tir non licenciés La Bressaude Tir	9h/18h	La Ténine - Vallée du Chajoux
11	Ciné Plein Air d'été Maison des Loisirs et de la Culture Cinéma	21h30	Espace Loisirs Patinoire
15	21 ^{ème} Fête de la forêt et du granit UNC/AFN	9h/21h	La Ténine - Vallée du Chajoux
21	Chavande Classe 2011 Classe 2011	Soirée	Col de Grosse-Pierre

SEPTEMBRE 2010

6	Championnat de Lorraine - Alsace- Franche-Comté de Trial La Bressaude Moto	9h/17h	Col de Grosse Pierre
11	Forum des associations Ville de La Bresse	Journée	Halle des Congrès
19	Pétanque - Championnat par équipe et par club La Bressaude Pétanque	8h30	Près du gymnase
25	Hommage national aux Harkis UNC/AFN		

Plus d'infos sur les animations en dernière page !

Etat Civil Juin 2010

NAISSANCES



Eslem, née le 1^{er} juin 2010 à Remiremont, fille de BIRCAN Ibrahim et CENGIZ Zehra.

Guillaume, né le 21 juin 2010 à Remiremont, fils de LEMAIRE Julien et LECOMTE Elisabeth.

MARIAGES

Le 19 juin 2010, PELLETIER Jérémie, militaire et MUNSCH Laurence, infirmière, résidents à La Bresse.

Le 19 juin 2010, DIAS Paulo, adjoint technique et GEROME Florence, agent des services hospitaliers, domiciliés à La Bresse.

Le 19 juin 2010, MEVEL Pierre, commercial et CAJELOT Karen, artiste peintre, domiciliés à La Bresse.

Le 26 juin 2010, CHAUVIERE Nicolas, ingénieur et MOUGEL Valérie, pharmacienne, résidents à La Bresse.

Le 26 juin 2010, MICHEL Bruno, chef de service et VAN POUCKE Mylène, vendeuse conseil, domiciliés à La Bresse.

DECES

PEDUZZI Michèle Marie Josèphe, âgée de 81 ans, domiciliée 17d rue de la Clairie, décédée le 3 juin 2010 à Gérardmer, épouse de LEMAIRE Gilbert.

MOREL Maurice, âgé de 83 ans, domicilié à LE THILLOT, décédé le 16 juin 2010 à Remiremont, époux de THOUVENOT Madeleine.

PERRIN Marie Marguerite, âgée de 94 ans, domiciliée 29 rue Paul Claudel, décédée le 15 juin 2010 à Remiremont, veuve de VALENTIN Roger.

Service de Garde

Urgences à domicile tél. 15
Pompiers et urgence sur la voie publique tél. 18
Gendarmerie tél. 17

SERVICE MÉDI-GARDE (nuit, dimanche et fériés - N° TÉL. : 0820 33 20 20)
TROUVEZ LA PHARMACIE DE GARDE la plus proche : N° Audiotel : 3237 (accessible 24h./24h.)

Dr MENIERE - 11 rue de l'Eglise - Tél. 03.29.25.40.09 : Matin 8h. - 11h. Après-midi : 15 h. - 18 h. - .
En dehors de ces horaires, sur rendez-vous - Fermé le mercredi après-midi et le samedi.

CABINET MEDICAL - 2 rue Joseph Remy - Tél. 03.29.25.40.87

Dr LEROY - Tél. 03.29.25.40.87 : Tous les matins de 8 h. 30 à 10 h. 30. Les lundi, mardi, mercredi vendredi de 17 h. à 18 h. 30 sur rendez-vous.

Dr GAILLOT - Tél. 03.29.25.53.08 : Lundi, mardi 8 h. à 9 h. 30 et 17 h. à 19 h. Mercredi 8 h. à 9 h. 30. Jeudi, vendredi 10 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 16 h. Samedi 10 h. 30 à 12 h.

Dr HOFGAERTNER - Tél. 03.29.25.60.61 : Lundi, 10 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 16 h. Mardi 10 h. 30 à 12 h. Mercredi 10 h. 30 à 12 h. et 17 h. à 19 h. Jeudi, vendredi 8 h. à 9 h. 30 et 17 h. à 19 h. Samedi 8 h. à 9 h. 30.

CABINET INFIRMIER - 28 rue des Proyes - Tél. 03.29.25.65.49

FLIELLER Valérie - POIROT Nathalie

Permanences tous les jours sauf le dimanche et jours fériés de 8 h. 30 à 9 h. et de 11 h. à 11 h. 30

ADAPAH tél. 03.29.35.23.06

ADMR - Accueil les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14 à 17 h. tél. 03.29.25.62.60

Multi-accueil "Les Petits Amis de Oui-Oui" tél. 03.29.25.61.61

AMBULANCES-TAXIS-VSL

TRANSMOSEL SARL : 03.29.25.60.60
De 20 h. à 8 h. Service de garde préfectorale en semaine

Dimanches et jours fériés de 8 h. à 20 h. : faites le 15

TAXIS (personnes assises)
Denis SPENLE : 03.29.25.40.28 - 06.76.47.33.95

Directrice de la Publication : L. MENGIN

Administration, rédaction, mise en page, photographie, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. 03.29.25.40.21

Credit photos : Mairie de La Bresse - Associations diverses

Tirage : 2450 exemplaires - Prix de vente au numéro : 0,50 €

Dépôt légal ISSN : 1168 - 433 X

Impression Saint Jacques

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Expression des groupes MAJORITÉ-MINORITÉ

Expression de la Majorité
Aucun texte n'a été transmis

Expression de la Minorité
Aucun texte n'a été transmis

VIE ASSOCIATIVE

Associations patriotiques

A l'occasion de la commémoration de la victoire du 8 mai 45, les porte-drapeaux des associations patriotiques locales ont été honorés pour leur dévouement à cette tâche par la remise de l'insigne et diplôme du porte-drapeau délivrés par le secrétariat aux Anciens Combattants. De même, il a été rendu hommage et remerciements au groupe de jeunes porte-drapeaux nouvellement recrutés et équipés par le comité du Souvenir Français pour leur engagement à oeuvrer pour le Devoir de Mémoire.

Il y a plus de 20 années, sur proposition du président de l'Union Nationale des Combattants-UNC-AFN, des anciens d'AFN, membres du comité, ont accepté de suppléer, puis remplacer les anciens combattants porte-drapeaux des différentes associations patriotiques qui ne pouvaient plus assumer cette tâche. C'est ainsi que ces différents drapeaux sont toujours présents aux cérémonies patriotiques et obsèques de membres des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, des Anciens Combattants de Rhin & Danube, des Combattants Volontaires de la Résistance, de l'Union Nationale des Anciens Déportés Internés & Familles-FNDIR, Légion Vosgienne A-Cts.

Tous ces valeureux et méritants porte-drapeaux ont été récompensés et décorés : insigne nationale étoile d'or pour Yvan GERMAIN (UNC-AFN-ACPG-Lég.Vosg.A-Cts) - insigne étoile argent pour Pierre MOUGEL (UNADIF-FNDIR) - Noël MOUGEL (CVR) - Laurent HUMBERTCLAUDE (A-Cts Rhin & Danube) - Diplôme de + de 3 années - Gérard RUNDSTADLER (Souvenir Français), Pierre PIERRE (Amicale Médailles Militaires) - Daniel DEMANGE (Sapeurs-Pompiers). Les jeunes porte-drapeaux - Pierre-Jean POIROT (Souvenir Français) - Vincent MUNSCH (Anciens Chasseurs) - Benjamin DURUPT (Anciens 152° RI) - Arnaud MATHIEU (Américain) - Benjamin PIERRE (Anglais), seront récompensés le 11 Novembre prochain. Le porte-drapeau de l'UNC-Unc-Afn-Aevog Raymond GODEL pour un exceptionnel dévouement de plus de 30 années a été décoré en 2005 de l'insigne avec palme



L'Ensemble des Porte-Drapeaux des Associations Patriotiques de La Bresse

L'enduro VTT des Hautes-Vosges «à pleins poumons»



La première édition de l'Enduro des Hautes-Vosges 2010 est déjà terminée après un week-end de folie où près de 300 concurrents se sont affrontés sur les plus beaux single-tracks vosgiens ! 2 journées, 1 soirée, 8 spéciales, 40' de chrono pour les plus rapides, auront été au menu de ce week-end bressaud haut en couleur !

En tant qu'ambassadeur de la discipline, Jérôme Clementz (Cannondale) ne pouvait pas passer à côté de cette première édition de l'EHV. Sous une météo idéale, le coureur alsacien prend les avant-postes dès la journée du samedi, talonné à seulement 14" par le surprenant coureur du Team IRWEGO COMMENCAL, le Bressaud Jérémie Arnould.

Le mano à mano sera finalement de courte durée : les 2 spéciales du dimanche, davantage longues et techniques, réserveront bon nombre de casses mécaniques. Jérémie Arnould en payera le premier les frais, laissant ainsi échapper un Jérôme Clementz aussi rapide que régulier. Olivier Giordanengo, qui a généreusement fait le déplacement depuis le sud de la France avec toute son équipe Tribe Sport Group prend la seconde place, devant l'inévitable Alex Balaud, revenu sur ces terres natales pour l'occasion. Thomas Hartstern (Team Tribe IRWEGO Veloder) et Henry Perrin (La Bressaude Roue Verte) complètent le podium.

Chez les dames, l'inévitable Pauline Dieffenthaler l'emporte devant Stéphanie Ethoin et Régine Schreiber. Le couple Cannondale Clémentz - Dieffenthaler est donc reparti dimanche en grand vainqueur de La Bresse.

Chez les Masters, le Belge John Claeys a réussi à contenir les assauts du pilote Commençal JY Gunepin (mécanicien de Rémy) cherchant à revenir suite aux précieuses secondes perdues lors d'une chute dans la sélective ES1. Stéphane Maillard complète ce podium.

Enfin, les juniors ont eu du mérite sur un week-end très éprouvant : Dorian Zuretti l'emporte devant Jean-Roch Vecten et Voctorien Orgel.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont facilité le succès de cette grande première à La Bresse.

A l'année prochaine pour une nouvelle aventure...

Gwen Fouche et Remy Absalon

La Bressaude

La Bressaude Basket

Séances découvertes

Pour les enfants (nés de 2005 à 1998) : Le mardi 24 et mercredi 25 août de 14h30 à 16h30 et le mercredi 31 août de 10h00 à 12h00.

Ces séances gratuites, sont ouvertes à toutes et à tous, et se déroulent au gymnase municipal de la Bresse. Les enfants désirant participer doivent être en tenue de sport adaptée.

Créneaux des entraînements des jeunes filles et garçons saison 2010/2011

(Jusqu'à 3 séances d'essais gratuites)

Enfants nés après 2003 : Lundi 17h00 à 18h00

Enfants nés en 2003 - 2002 - 2001 - 2000 : Mardi 16h45 à 18h15 et jeudi 17h00 à 18h30

Enfants nés en 1999 ou 1998 : Mardi 18h30 à 20h00, jeudi 18h30 à 19h45 et vendredi de 17h00 à 18h00.

Ces créneaux s'entendent à partir de la rentrée scolaire. D'autres entraînements sont programmés à partir du 24 août (voir le site du club). Les entraînements et les séances découvertes se déroulent sous la responsabilité d'un entraîneur diplômé d'état expérimenté.

Pour plus de renseignements contacter Thierry Lemonnier au 06.10.12.76.53 ou 03.29.23.76.80 et visitez le site de la section : www.labressaude-basket.fr



Jumelage La Bresse - Menaka

CORRESPONDANCE ENTRE LE COLLEGE ST LAURENT ET LE COLLEGE MENAKA II AU MALI



C'est avec Madame Balaud, leur professeur de Français, que deux classes de sixième du collège St Laurent ont commencé des échanges scolaires avec le collège de Menaka II au Mali.

Les élèves sont très heureux d'avoir reçu une réponse à leur premier courrier.

Le comité de Jumelage de La Bresse se réjouit de ces correspondances. Nos amis maliens lors de leur visite dans les écoles en octobre 2009 avait fait part de la volonté de certaines classes de Ménaka d'avoir des correspondants bressauds.

Partage des différentes cultures et modes de vie, connaissance mutuelle : Que de choses à découvrir de part et d'autre...

ENVOI DE SEMENCES A MENAKA

Dans le cadre de la bourse aux plants, vous avez été nombreux à donner des semences pour les jardins de Ménaka. Un membre de notre comité s'est chargé de l'envoi par la poste, et dès réception une distribution sera faite aux jardiniers de Menaka.

Merci aux généreux donateurs : Cela va permettre d'améliorer les récoltes de légumes si la saison des pluies est bonne.

Club Vosgien La Bresse

Marcher avec le Club Vosgien

Programme des mois à venir :

- Dimanche 1^{er} août (après-midi) : St Etienne, St Romaric, St Mont M. et C. Jeanpierre (03 29 23 29 65)
- Dimanche 8 août (journée) : Les Roches de la Moulure (Tendon) J. Géhin et Y. Poirot (03 29 25 52 30)
- Jeudi 2 septembre (après-midi) : L'étang noir - route des forts Roland Vaxelaire (03 29 25 51 40)
- Dimanche 5 septembre (après-midi) : Les Belvédères des 3 lacs (truites, noir, blanc) Jackie Protch (03 29 25 56 63) et Hubert Pierron
- Dimanche 12 septembre (journée) : Sortie des C.V. des Vosges à ST Dié pour tous (03 29 28 64 48)
- Dimanche 19 septembre (journée) : Le Collet - Balveurche - Belbriette Jean-Roch Mougel (03 29 23 98 20)
- W-end 25 et 26 septembre : Rencontre avec la D.F.G. Nieferrn- Ochelbronn Raymond Protch (03 29 25 49 70)
- Dimanche 26 septembre : Marche d'orientation au Grand Ballon Bernard Géhin (03 29 25 52 30)
- Dimanche 26 septembre (journée) : Sortie champignons (environs Méménil) J. et Michel Mougel (03 29 25 48 62) et E. Leconte



UN ARBRE REMARQUABLE

Après la mort et l'abattage du grand sapin, chemin du Conservateur, notre belle forêt cache encore des curiosités ignorées. Grâce à l'observation et l'oeil averti du personnel de l'O.N.F. et de nos baliseurs, un arbre remarquable a été découvert. Il se situe dans la vallée du Chajoux, chemin de Noire Basse à 1km500 environ du chalet de la Coupe du monde.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

Epicéa - Picéa Exelsa
Hauteur : 48 mètres
Diamètre : 120 cm
Volume : 23 m3
Age : 190 ans

Une énorme loupe (excroissance ligneuse) s'est formée à son pied

N'hésitez pas à marcher vers lui afin de le découvrir.....



CATENA

ROBOTS KENWOOD - KITCHENAID - MAGIMIX - KRUPS

Tout le petit électro-ménager,
la cuisine, l'induction, la pâtisserie...



QUALITE
SERVICE
CONSEIL
PRIX

NOUVEAUTÉS
ET CHOIX
EXCEPTIONNEL

DES
CENTAINES
D'IDÉES
SYMPAS

EXPO
ARTS DE LA TABLE
LISTES DE MARIAGE

MARION-VALDENNAIRE - LA BRESSE
10, rue Paul Claudel - Tél. 03.29.25.41.36

● Découverte de 2 gros programmes d'investissement

C'est sous un magnifique soleil que les représentants du Conseil Municipal ont souhaité visiter les sites du **futur tremplin de Lispach** et de la **crèche au pied des pistes**. Ils étaient accompagnés par les entreprises participantes aux projets, les élus des communes avoisinantes, les médias locaux et les différents instigateurs de ces deux dossiers.

La matinée a débuté à 9h avec la découverte du site du futur tremplin de Lispach. Bien que la construction n'ait pas commencé, le terrassement donne déjà la pleine mesure de la future structure, subventionnée à hauteur de 80%. M. le Maire a tenu à rappeler l'historique de ce dossier et a souligné sa valeur pédagogique « Avant de sauter sur des tremplins de 120m il faut apprendre à sauter sur des tremplins plus accessibles ».

Cette installation fait partie, avec les tremplins de Bussang, Gérardmer et Ventron, d'un programme d'équipement par le Sivu Tourisme des Hautes-Vosges, chaque commune étant maître d'ouvrage de sa réalisation.

Philippe Poirot, Directeur de l'Office de Tourisme et du SIVU Tourisme, a fait remarquer le potentiel en terme d'animations autour de ce tremplin, en hiver comme en été grâce à la plastification de la surface.

Chacun a pu ensuite se diriger vers la station de ski La Bresse Hohneck pour découvrir la future crèche au pied des pistes. Monté en un temps record, ce projet s'inscrit dans les actions menées par la commune pour l'obtention du label national Famille Plus. Les plannings de garderie seront ainsi en lien avec les heures de cours ESF (1h30 de garde et 2h de ski). Les parents pourront également profiter d'une matinée à la neige pour ensuite récupérer leur(s) enfant(s) en milieu de journée. Les tarifs seront définis en fonction des horaires de pistes et des périodes de vacances.

Avec un budget prévisionnel de 663 000 €, cette structure s'inscrit dans un plan national de relance. Elle a nécessité la création d'une association avec une présidence qui changera tous les 2 ans entre l'Ecole de Ski Français, l'Office de Tourisme et LaBelleMontagne. Philippe Poirot a également tenu à remercier la CAF des Vosges, financeur du projet et Mme Catherine Clément, Directrice du multi accueil « Les P'tits Amis de Oui Oui » qui a fait profité de son expérience dans ce domaine.



● Rénovation et inauguration du stade des Champions

Une inauguration sous le soleil et dans la bonne humeur !



Après 40 ans de bons et loyaux services, le Stade des Champions avait besoin d'une rénovation de la piste d'athlétisme. Ce dossier qui fut élaboré par François Poirot, adjoint aux sports de 1995 à 2008, en collaboration avec la Commission Sports et La Bressaude. Cette action comprenait également la globalité des aménagements extérieurs (parkings, barrière, grillage, terrain de pétanque) et la rénovation de la toiture du gymnase.

La municipalité actuelle a pris le relais pour la réalisation concrète de ce dossier. Le résultat est conforme au souhait des élus et utilisateurs grâce à la qualité du travail des entreprises et au suivi des Services Techniques Municipaux.

Comme le soulignait M. le maire lors de l'inauguration du stade le 26 juin dernier, cet « aménagement durable » assure les valeurs éducatives du « sport santé et du sport compétition » à La Bresse.

Jean-Pierre Savoye, Adjoint délégué

Financements :

Piste et annexes : entreprise Latitude 180, montant 264130,52 € TTC

Parking : entreprise TP Eiffage - APPIA, montant 86829,60 € TTC

Clôture : entreprise Ateliers de la Gesse, montant 38451,40 € TTC

Couverture Gymnase : entreprise Imhoff Gérardmer, montant 117331,19 € TTC

Subvention Conseil Général des Vosges : 10% soit 48620 €

Participation communale : 423522,71 €

● Programme d'entretien voirie 2010

Cette année encore un important programme d'entretien de voirie a été décidé par la Municipalité.

Reprofilage :

Pour le reprofilage des chaussées aux enrobés effectué par l'entreprise Sampietro SAS. 4 secteurs ont été retenus pour un montant TTC de 57228.60 € : Balcon de Huttes, La Rételère, Pré de l'Orme et Chemin des Champis.

Gravillonnage :



Signalisation horizontale en agglomération :

Pour sécuriser d'avantage la circulation, un traçage de route vient d'être réalisé dans l'agglomération par l'entreprise Unidoc. Sur route départementale en agglomération, cette tâche, autrefois à la charge du Conseil Général, incombe désormais aux collectivités. Le traçage allant de l'entrée à la sortie de ville a été fait de façon à diminuer la largeur de la voie, ralentir la circulation et ainsi améliorer la sécurité. Le coût s'élève à 11628.71 € TTC.

De plus, les STM réalisent chaque année les passages pour piétons, les emplacements de stationnement et autres marquages au sol. Enfin, merci de respecter les passages mis en place devant certains commerces pour la sécurité des piétons sur les trottoirs.



Programme pour une surface totale de 31 410m² et un montant TTC de 64 898 €. 20 secteurs ont été retenus pour un montant TTC de 64 898.98 € : Rue des Noisettes, Route du Droit, Les Bouillas, Les Bouchaux, Basse des Feignes, contour de l'Eglise, La Courbe haut et bas, Chemin du Haut des Bouchaux, Calvaire, Traverse du Daval, Pré Parmentier, Pré du Chajoux, Bramont, Les Bruyères, Le Bruleux, Route du Lac des Corbeaux, Rue du Hohneck, La Rigue et la Roche Haut.



Claude Thirard

● Service des eaux



Comptage de zone :

Afin d'améliorer le rendement du réseau d'eau, la commune a déjà installé une dizaine de compteur de zone qui permettent de détecter et de situer plus rapidement d'éventuelle(s) fuite(s).

Cette année, il a été décidé de mettre en place deux nouveaux compteurs : un sur le réseau du Chajoux (Réservoir de la Courbe) et un second à proximité du carrefour de Niachamps. Ces travaux ont été effectués par les entreprises Prolians Plastiques, Construction du Raindé, Thimont et Sappel. Le montant total de ces fournitures s'élève à 12 445.65 € TTC

Claude Thirard

Communauté de Communes de la Haute Moselotte

Les Points d'Apport Volontaire :
La Bresse

Déchèterie

Papier/Carton

Verre

Verre/Papier/ Carton

Crédit: IGN 25 IGN copie et reproduction interdite

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'OFFICE DE TOURISME DU 3 JUILLET AU 1^{er} SEPTEMBRE

Du lundi au samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30 - Le dimanche de 9 h. 30 à 12 h. 30

DU 19 JUILLET AU 15 AOUT : de 9 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. 30 - Le dimanche et les jours fériés de 9 h. 30 à 12 h. 30

Tél. 03.29.25.41.29 - www.labresse.net

Après le 1^{er} septembre : du lundi au samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Complexe Piscine Loisirs

FERMETURE DE LA PISCINE DU 20 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE POUR VIDANGE

COMPLEXE PISCINE LOISIRS
2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél: 03 29 26 21 20 - Fax : 03 29 26 21 22
Site Internet : www.piscine.labresse.fr - E-mail : piscine@labresse.fr

HORAIRE D'OUVERTURE



Les bermudas, caleçons, shorts et assimilés ne sont pas autorisés

>>>> Vacances d'été <<<<<

du lundi 5 juillet	au vendredi 3 septembre 2010	
	Piscine - musculation - UV	Sauna - Hammam
lundi	14h00 à 19h00	
mardi	10h30 à 19h00	16h30 - 19h00
mercredi	10h30 à 19h00	
jeudi	14h00 à 19h00	
vendredi	10h30 à 21h30	16h30 - 21h30
samedi	10h30 à 18h00	
dimanche	9h00 à 18h00	10h00 - 12h00

>>>> Périodes scolaires <<<<<

Du samedi 4 Septembre au dimanche 19 Septembre 2010		
	Piscine - musculation - UV	Sauna Hammam
lundi		
mardi	16h30 à 19h00	16h30 à 19h00
mercredi	10h30 à 19h00	
jeudi	16h30 à 19h00	
vendredi	16h30 à 21h30	16h30 à 21h30
samedi	10h30 à 12h30	14h00 à 18h00
dimanche	9h00 à 12h30	10h00 à 12h00



BILLETTERIE À TARIF PRÉFÉRENTIEL À L'OFFICE DE TOURISME

Fraisvertuis :

Parc d'attractions familial dédié au Far West. Situé près de Jeanménil (environ à 1 heure 15 de La Bresse) Pour profiter d'un **tarif préférentiel** et éviter la file d'attente aux caisses, achetez dès à présent vos billets à l'Office de Tourisme.

Billets **enfants** (jusqu'à 12 ans) : 14 € au lieu de 15 € sur place
Billets **adultes** (à partir de 13 ans) : 16 € au lieu de 17 € sur place
Billets **seniors** (à partir de 66 ans) : 11,50 €

Le Parc Animalier de Sainte Croix :

Le parc animalier de Sainte Croix est une agréable visite à travers la forêt, les étangs et la prairie. Les ours, les loups, les cervidés... sont particulièrement bien visibles.

Situé à Rhodes en Moselle (environ à 2 heures de route de La Bresse). Pour profiter d'un **tarif préférentiel**, achetez dès à présent vos billets à l'Office de Tourisme.

Billets **enfants** (jusqu'à 11 ans) : 10,50 € au lieu de 12 € sur place
Billets **adultes** (à partir de 12 ans) : 16 € au lieu de 17 € sur place



Dans le nouveau bâtiment du Brabant, notamment dans les locaux communs aux 2 communes de La Bresse et Cornimont, les randonneurs ont à leur disposition un WC handicapés aux normes ainsi qu'une salle hors-sac.

Pour le bon usage de tous, merci de bien vouloir laisser ces lieux aussi propres que vous les avez trouvés.

Journée portes ouvertes « Camping Qualité » du 17 juin

Dans le cadre de la journée nationale des Campings Qualité, le Domaine du Haut des Bluches, qui s'était porté candidat, a eu le plaisir d'accueillir, le 17 juin dernier, des élus, des institutionnels, des gestionnaires de campings et la presse pour présenter la structure et les atouts du label Camping Qualité.

En présence de François Vannson, député, de Guy Vaxelaire, maire, du Comité Régional du Tourisme de Lorraine, de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges et des responsables régionaux et départementaux de l'hôtellerie de plein air, Philippe POIROT, directeur de l'Office de Tourisme et Loisirs a guidé les invités sur le terrain afin de montrer que cette charte de qualité est avant tout un outil de travail au quotidien pour l'équipe de Joël Poirot et surtout pour la satisfaction du client.



Le label a été créé par les consommateurs et les professionnels avec le soutien du ministère du tourisme. Aujourd'hui, plus de 1000 campings sont labellisés en France, 26 en Lorraine dont 16 dans les Vosges.

Le camping du Haut des Bluches est labellisé depuis 2005 avec des audits à l'aveugle tous les 3 ans comptant quelques 500 critères d'évaluation.

Rendez-vous en 2011 pour un nouvel audit.

La Navette des Crêtes depuis La Bresse

Pour partir à la découverte de la Grande Crête et de ses milieux naturels remarquables mais fragiles, pensez à la Navette des Crêtes ! Choisir ce mode de déplacement, c'est participer à la réduction des pollutions sonores, visuelles et atmosphériques.

Coté pratique :

- Fonctionnement tous les **dimanches du 6 Juin au 26 Septembre 2010**

- Rejoindre le Col de la Schlucht en prenant la navette de 9 h 19 à La Bresse (ou 9 h 29 à Belle Hutte) - **Retour à 17 h 37 à La Bresse** ou à 17 h 27 à Belle Hutte (par la navette de 17 h 15 au Col de la Schlucht)

Une fois au Col de la Schlucht, circulez à bord de la navette des Crêtes entre le Col des Bagenelles et le Grand Ballon (un itinéraire d'environ 65 kilomètres) et faites des pauses pour découvrir et redécouvrir 19 sites exceptionnels : Col des Bagenelles - Col du Bonhomme - Col de Louchpach - Col du Calvaire - Gazon du Faing - Dreieck Lac Vert - Tanet - Col de La Schlucht - Trois Fours-Jardin d'Altitude - Pied du Hohneck - Kastelberg - Rothenbachkopf - Col du Herrenberg - Col du Hahnenbrunnen - Steinlebach - Markstein - Hundskopf - Col du Haag - Grand Ballon.

- Tarifs : 3 € pour le pass journée - 10 € pour le pass saison - gratuit pour les mineurs
Pour les groupes 10 personnes ou plus, réservation obligatoire au 03.89.24.65.65

- Tous les horaires disponibles à l'Office de Tourisme de La Bresse - Tél. : 03.29.25.41.29 et sur www.navettedescretes.com



ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS...

Le compositeur Albert Laurent mis à l'honneur

Fils d'un père organiste, Albert Laurent avait l'habitude de passer ses vacances à La Bresse pour renouer avec ses racines vosgiennes. Homme de lettres et compositeur émérite, Albert Laurent est aujourd'hui mis en valeur au travers d'un livre édité par l'association « Les Amis de Camille et Albert Laurent ».

Pour commander cet ouvrage, merci de contacter l'association Les Amis de Camille et Albert Laurent - 19 rue de la Cressonnière 80100 Abbeville.

LES AMIS DE CAMILLE ET ALBERT LAURENT



Présence Albert Laurent



NRJ à La Bresse

Bonne nouvelle pour les fans de radio : NRJ devrait bientôt faire son apparition sur les ondes bressaudes.

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel doit en effet se réunir le 28 septembre prochain pour délivrer de nouvelles autorisations de fréquences dont celle pour

notre commune.

Chacun pourra bientôt se réveiller en compagnie de Nikos et de ses acolytes !

Pour le maintien du siège de la future Chambre de Commerce et d'Industrie de Région à Nancy

Remerciements de Mr le Président DUBIEF de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges pour la position prise par le Conseil Municipal de La Bresse, tout comme 270 autres communes vosgiennes, en faveur du maintien du siège de CCI de région à Nancy.

Fort de ce soutien, il nous informe qu'il prendra l'attache du Ministre de tutelle, Hervé NOVELLI, du Préfet de Région et du Préfet des Vosges afin de leur remettre l'ensemble des délibérations soutenant le choix de Nancy.

● Civisme - C'est l'affaire de tous !

Pour la quiétude des voisins :

Alors que la saison des tontes de pelouse et d'entretien des espaces verts bat son plein, il est bon de rappeler à tous l'arrêt préfectoral de 1996 portant sur les horaires autorisés pour utiliser les engins bruyants (tondeuses, débroussailluses...).

Les horaires d'utilisation sont :

Jours ouvrables	8h30 - 12h / 14h - 19h
Samedi	9h - 12h / 14h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h

Merci d'en prendre bonne note !!

Brûlage des déchets : (végétaux ou autres)

Suite à des remarques de personnes incommodées, il est rappelé à la population que tout brûlage de déchets est strictement interdit en zone habitée. Les déchetteries situées à Niachamp et à Blanfin sont aptes à récupérer tous types de déchets.

Merci de ne pas enfumer tous les voisins !!

Avis aux propriétaires de chiens :

L'adoption d'un chien est une responsabilité. Si de nombreux propriétaires en ont conscience, d'autres démontrent un manque de respect laissant divaguer leurs animaux dans les promenades de la maison de retraite ou sur les pelouses et parcs publics. Là, ces braves « toutous » déposent leurs excréments sur les pelouses ou les fleurs et même sur les trottoirs.

Pensent-ils un instant qu'il y a une équipe d'entretien des espaces verts qui nettoie et embellie votre ville ?

Pensent-ils un instant que des enfants jouent sur les pelouses ou dans les aires de jeux ?

Pensent-ils un instant que de nombreux touristes et piétons sillonnent tous les jours ces promenades ?

Merci de faire un gros effort !!

Tous ces actes d'incivilité sont répréhensibles au vu des articles du code pénal et des arrêtés préfectoraux ou municipaux et à tous moments la loi peut-être appliquée si ces appels ne sont pas entendus.



● Rencontre avec les jobs d'été de la ville

Ce samedi 29 mai au matin, les étudiants sélectionnés pour les jobs d'été à la ville de LA BRESSE ont été accueillis par Mr le maire et les adjoints mais également par les responsables des différents services de la commune venus présenter les postes offerts et les affectations pour chacun résultant de leur positionnement lors des entretiens effectués au forum des emplois du 16 avril 2010.

En effet, comme l'an dernier, la date de ce forum des emplois d'été avait été choisie pendant la semaine des vacances de Pâques commune aux zones A et B pour permettre aux étudiants locaux d'être présents, et de bénéficier d'entretiens.

Rappelons la procédure de sélection pour être retenu pour ces jobs d'été :

- être scolaire (lycéen ou étudiant)
- ne pas avoir déjà été bénéficiaire d'un emploi de ce type
- et dernière étape indispensable, valider sa candidature par un entretien de positionnement et dépôt d'une lettre de motivation et d'un CV lors du forum des emplois saisonniers

Cette année, les services communaux de La BRESSE proposaient 44 jobs d'été de 3 semaines à 1 mois :

CCAS :

Maison de Retraite, 16 postes :

6 postes d'agents sociaux, 8 d'auxiliaires de soin, 1 poste en cuisine, 1 poste d'agent d'entretien polyvalent

COMMUNE :

Services Techniques Municipaux, 18 postes :

6 postes espaces verts, 3 postes bâtiments, 2 postes voirie, 5 postes fêtes et manifestations, 1 poste garage, 1 poste secrétariat accueil STM

RME :

1 agent administratif RME

ONF :

2 postes d'agent d'entretien polyvalent

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS :

3 postes piscine caisse, 1 poste accueil Office du Tourisme, 1 poste Maître Nageur Sauveteur, 2 agents polyvalents camping

110 jeunes se sont positionnés sur ces différents emplois, et Mr le Maire a souligné cet effort de la ville pour apporter une première expérience professionnelle, ce qui n'est pas facile à décrocher en période de crise. En contre partie, il a demandé à ces jeunes d'être porteurs d'une image de service public, dynamique et accueillante envers la population.



● Marché de l'électricité

Dans le cadre du projet de loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) la RME était invitée à participer aux travaux de l'association nationale des régies municipales (ANROC) au Sénat.

L'ouverture du marché de l'énergie et la libéralisation possible des prix dès 2015 (disparition progressive des tarifs réglementés) va obliger la RME à acquérir de nouveaux savoir-faire et l'ensemble des régies municipales mutualisent leurs forces pour proposer des amendements à cette loi afin que l'énergie reste à un prix décent pour tous publics.

Jean-Pierre Savoye, Président R.M.E

La RME au Sénat



● Réception travaux Pré Gley - Route de Planois



De nouvelles constructions imposaient à la RME de renforcer le réseau dans ce secteur. La municipalité, fidèle à sa démarche de développement durable, décida l'enfouissement de ce réseau électrique ainsi que celui de France Télécom.

M. Sontot, représentant l'entreprise BOIRON de SAINT-NABORD, relata les difficultés techniques liées au terrain difficile de ce chantier.

M. le Maire félicita et remercia M. Sontot, les services(RME et STM)et M. Munier (DVAT) pour le suivi de ce chantier.

Chantier sur fonds propres de la RME (électricité) et Commune de La Bresse (France telecom) car comme le soulignait M. le Maire «l'impact visuel est important et nous devons sans cesse améliorer notre territoire pour nos concitoyens, il est dommage que nous soyons contraints de financer complètement cet enfouissement de réseau (France télécom) qui ne nous appartient pas».

Mais notre volonté se poursuivra.

Reprise de branchement	9 maisons
Enfouissement câble basse tension	850 metres
Gaine en attente pour l'enfouissement du réseau HauteTension	450 metres
Dépose de support bois France TELECOM	16
Dépose réseau Basse Tension aérien torsadé	680 mètres
Rénovation d'un Eclairage Public existant	1

VLB VILLE LA BRESSE

TRAVAUX EP	TRAVAUX GENIE CIVIL ET France TELECOM	Ville de La Bresse
1 213,60 €	21 834,54 €	23 048,14 €

MISE EN PLACE CHANTIER	TRAVAUX GENIE CIVIL RME	TRAVAUX BASSE TENSION	RME TOTAL HT
1 580,00 €	47 363,10 €	31 922,23 €	80 865,33 €

Jean-Pierre Savoye, Président R.M.E



● Le SIA Qué sa quo ?

L'assainissement des eaux usées, activités souvent méconnues, parfois ignorées constitue pourtant une des actions essentielles pour la protection de l'environnement et l'amélioration de notre cadre de vie.

Pendant longtemps, pollution de nos rivières, rejets directs des eaux usées, odeurs nauséabondes provenant de nos fossés, égouts bouchés... ont entaché au quotidien la vie de chacun d'entre nous. Dans une volonté commune d'apporter une réponse positive à ces nuisances, dès 1990 les élus des communes de La Bresse et de Cornimont ont décidé de créer une structure unique : le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA).

Cette décision a ainsi pu permettre la création d'une station d'épuration intercommunale performante (mise en service en 1999), la prise en charge par le SIA des réseaux (neufs ou anciens en 2001) et des ouvrages annexes existants sur le territoire des deux communes.

Notre mission première :

Collecter un maximum d'eaux usées afin de pouvoir les traiter convenablement et rejeter des eaux propres, conformes aux normes en vigueur dans notre cours d'eau commun : La Moselotte.

Il s'agit pour nous de construire, réhabiliter, entretenir des réseaux, gérer la station d'épuration, contrôler les branchements des particuliers, différencier les eaux domestiques des eaux industrielles ou agricoles, le tout pour un traitement approprié.

C'est aussi anticiper sur l'évolution de notre urbanisation dans un souci de rendre un service efficace à tous les habitants (plan de zonage).

Les services du SIA, qu'ils soient administratifs ou techniques, constituent à présent un organisme à part entière avec sa propre structure au service de la population au même titre que les services communaux ou intercommunaux.

[...]

Notre combiné hydrocureur

Cet engin rend de nombreux services :

- Curage préventif des réseaux
- Débouchage et curage des canalisations en cas de problème majeur
- Vidange des fosses septiques des particuliers

Ce service, facturé 195 € par intervention pour les habitants des communes membres, est effectué sur simple demande auprès du SIA.

Les modalités de raccordement :

Le raccordement des habitations aux égouts disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces habitations ont accès, soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire. (Art L 1331-1 du code de la santé publique).

Chaque nouvel usager doit impérativement présenter une demande de raccordement au réseau des services du SIA avant tout commencement de travaux. Le service se chargera de répondre à toute demande dans les meilleurs délais.

[...]

Extrait de la future plaquette de présentation du SIA

● Travaux d'extension du réseau d'assainissement du Chajoux

Dans le cadre de l'extension des réseaux d'assainissement du Chajoux, un groupement de commande a été mis en place pour réaliser l'enfouissement et le renforcement du réseau électrique.

La consultation est en cours et le démarrage des travaux s'effectuera dès le 1^{er} septembre. Un kilomètre de réseau d'assainissement sera posé jusqu'au centre de vacance de l'ODCVL. Durant cette période, la circulation s'effectuera par alternance et nous ferons notre maximum pour éviter toute gêne des riverains.

L'adjoint délégué, Claude Thirard

DÉVELOPPEMENT DURABLE

● Station météorologique

VALEURS DU MOIS DE MAI 2010		
Température	maxi	29,66
	mini	0,85
	moyenne	10,01
Pression hPa	maxi	951,2
	mini	925,5
	moyenne	937,5
Hygrométrie	maxi	96,8
	mini	26,6
	moyenne	79,9
Pluviométrie	total	441
Ensoleillement kW/m2	total	1231
Vitesse vent km/h	maxi	37
	moyenne	8

● Le Pré Didier débarrassé de ses pneus



En 1958, la commune avait signé avec la Société Omnisports « La Bressaude » une convention de mise à disposition des 5 ha du Pré Didier pour l'aménagement d'un terrain de motocross.

A l'abandon depuis de nombreuses années, ce terrain en gardait les vestiges prisonniers de la végétation, notamment quelque 700 pneus dont plus de 500 de camions. Dans ce cadre de la gestion de l'espace et la perspective de nouveaux pâturages, le conseil municipal a décidé, ce printemps, d'inscrire au budget le coût de la réhabilitation du site.

Dans un premier temps, les éco-cantonniers de la Communauté de Communes ont procédé au débroussaillage des pistes afin de permettre la circulation des engins. Les bénévoles du moto club ont, quant à eux, consacré un samedi à l'arrachage des piquets, grillages et autres portiques.

Enfin, l'extraction des pneus a été assurée par l'entreprise Gilles Henry de Toul spécialisée dans la filière de leur recyclage. Après avoir été nettoyés, les pneus (56 tonnes) seront en effet transformés en combustible pour les cimenteries : une opération qui revient à plus de 23 000 € à la charge de la commune !

Marie-Thérèse JEANPIERRE, Adjoint délégué



VIE SCOLAIRE

● Groupe scolaire du Centre

1^{er} Vide-Greniers pour les parents d'élèves de l'Ecole Maternelle La Tourterelle

La manifestation de ce dimanche organisée par les parents d'élèves de l'Ecole Maternelle La Tourterelle a connu un franc succès : le 1^{er} vide-greniers, situé sous la Halle Patinoire comptait une trentaine d'exposants, ravis de l'accueil et de l'organisation, qui ont pu aussi compter sur les nombreux visiteurs présents tout au long de la journée.

La deuxième édition de la marche a rassemblé 162 marcheurs de tous âges et a récompensé le plus vieux et le plus jeune par une coupe. Tous



les enfants ayant terminé la marche se sont vus offrir un livre. La journée s'est terminée dans la bonne humeur avec le tirage de la tombola et l'apéritif convivial. Toutes les pâtisseries faites par les parents d'élèves ont trouvé preneur.



Les parents d'élèves remercient encore chaleureusement la Municipalité pour sa précieuse collaboration, les parents bénévoles, les commerçants pour les lots, les exposants et les visiteurs.



Les petits et les tout-petits de l'école maternelle La Tourterelle au zoo de Mulhouse

Pour leur voyage de fin d'année, les petits et les tout-petits sont allés au Zoo de Mulhouse.

Même si le trajet a été pour certains un peu long, ils l'ont vite oublié en voyant les animaux. Tout au long de la journée, ils ont navigué entre les loups, les singes, les loutres, les flamands roses... tout cela sous un climat fort agréable puisque le temps est resté clément pour cette journée.

Le retour a été très court car pour la plupart les petits yeux se sont fermés et la visite au zoo s'est prolongée dans leurs rêves.

● Groupe scolaire Saint-Laurent

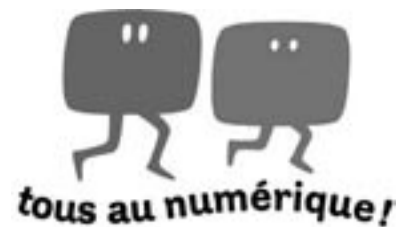


VIE DE LA COMMUNE

● La Bresse, bientôt «tout numérique» !

La LORRAINE est l'une des prochaines régions de France à passer à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de télé bleue et rouge de la campagne « tous au numérique »... elles s'installent chez nous ! Le 28 septembre 2010, en Lorraine, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est compatible avec le numérique. Ils risquent de se retrouver devant un écran noir après le 28 septembre 2010 !



Antenne râteau

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 28 septembre 2010, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, téléviseur « TNT intégrée », ADSL, satellite, câble ou encore fibre optique).

Vous avez un doute ? Si vous voyez des bandeaux d'information défiler sur votre télé à partir de la fin juin (« **Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 28 septembre 2010. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr** »), c'est que vous recevez encore le signal analogique : il est temps de vous équiper !

Si c'est le cas, entre la TNT, le satellite, l'ADSL, le câble et la fibre optique, le choix ne manque pas ! Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé - tous au numérique ». La liste des professionnels agréés est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou disponible auprès du centre d'appel*

Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure. Sous conditions de ressources, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 € maximum pour s'équiper et une aide à l'antenne de 120 € maximum dans le cas d'une intervention sur leur antenne. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide de 250 € maximum est attribuée sans condition de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Et ne tardez pas trop : les aides financières sont disponibles dans un délai maximum de 3 mois après le passage.

Enfin, une assistance technique pour l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%. Adressez-vous au centre d'appel* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de ces aides. Elle permet d'aider ces personnes vulnérables à installer leur adaptateur TNT et à procéder à une nouvelle recherche des canaux après le passage.

« tous au numérique » a mis en place de nombreux outils d'information.

L'Info Mobile, en tournée dans la région, passera ainsi près de chez nous, à La Bresse, le 14 septembre sur la Place du Champtel, de 9h30 à 16h

Le site internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appel ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h complètent le dispositif. De plus

Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !

Le saviez-vous ?

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps.

* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h

VIE ECONOMIQUE

NOUVEAU



Les Alisiers
PRODUITS FERMIERES

Au Lait Entier

Produits Laitiers en direct de la Ferme

Nous serons présent sur le marché des producteurs de LA BRESSE cet été.

YAOURT FERMIERES
Nature,
Aromatisés
Fruités

CREME DESSERT

FAISSELLE « Chic »

www.lesalisiers.com
Courriel: les.alisiers@wanadoo.fr
Tél: 06.73.78.06.96

Exploitation Agricole:
GAEC DU PERIY (Nicolas, Laetitia et Jérôme
MATHEU) 6 Rue de Parfloguette 88310
COGNIMONT
Atelier de Transformation
Les Alisiers - 62 Route Hamon 88250 LA BRESSE

NOUVEAU

NOUVEAU PRES DE CHEZ VOUS

Cédric VAXELAIRE à VOTRE SERVICE dès le 01/09/10

Chauffage Sanitaire
Plomberie
Installation, Entretien,
Dépannage
Ramonage.

N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements.

Téléphone : 06 62 09 74 80

13 chemin des Prés Goumé
88250 La Bresse

Devis Gratuit

